

LA MRC D'ABITIBI ASSIGNE LES DOSSIERS PRIORITAIRES DE SON COMITÉ ADMINISTRATIF

AMOS, LE 17 FÉVRIER 2020 – La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi amorce la rentrée municipale en assignant les dossiers prioritaires de chacun des membres de son Comité administratif (CA), qui permet ainsi de poursuivre son rôle de gouvernement de proximité et d'assurer une meilleure représentativité du territoire.

Les élus siégeant au sein du CA se sont entendus pour répartir entre eux, les responsabilités de certains dossiers prioritaires de la MRC et des comités qui y sont rattachés. Ils étudient ainsi toute question relative aux dossiers les concernant et émettent par la suite des recommandations.

REPRÉSENTANT	DOSSIER
M. Éric Comeau, maire de La Corne Représentant – Zone 1	Tourisme
	Culture
	Sablrière-gravière et abris sommaires
	Développement local
M. Raymond Doré, maire de Berry Représentant – Zone 2	Sécurité publique <ul style="list-style-type: none"> • Comité de sécurité publique • Comité de sécurité incendie • Centre d'appels d'urgence de l'A.-T. (CAUAT) • Prévention • Sumi
M. Pascal Rheault, préfet suppléant Maire de Sainte-Gertrude-Manneville Représentant – Zone 3	Agriculture <ul style="list-style-type: none"> • Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
	Forêt <ul style="list-style-type: none"> • Comité consultatif forêt (CCF) • Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi • Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)
	Milieus humides
M. Yvan Roy, maire de Barraute Représentant – Zone 4	Transport collectif
M. Martin Roy, Ville d'Amos Représentant – Zone 5	Environnement <ul style="list-style-type: none"> • Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) • Plateforme de compostage • Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire • Cours d'eau • Bandes riveraines

	Développement local
	Agriculture <ul style="list-style-type: none"> • Comité consultatif agricole (CCA)
M. Sébastien D’Astous, préfet	Représentation régionale <ul style="list-style-type: none"> • Conférence des préfets de l’Abitibi-Témiscamingue • Développement économique
	Tourisme
	Relations avec les médias
	Positionnement stratégique de la MRC <ul style="list-style-type: none"> • Image • Table Défi RH – Attractivité de la main d’œuvre
Ensemble du CA	Développement économique <ul style="list-style-type: none"> • Centre entrepreneurial • École entrepreneuriale Lac-à-l’épaule

« Ce fonctionnement permet à la MRC d’assurer une contiguïté avec la population en prenant part aux divers comités qui structurent, développent et dynamisent notre territoire. Souvent méconnus par les citoyen(ne)s, les rôles et mandats de la MRC deviendront plus concrets. Au final, on travaille à développer la politique de proximité qui est de plus en plus présente et appréciée de notre milieu » exprime Sébastien D’Astous, préfet de la MRC d’Abitibi.

LE COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC D’ABITIBI

Selon la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* et le code municipal, une MRC peut constituer un CA et lui déléguer certaines compétences. Cela dit, au mois de novembre de chaque année, la Table des conseillers de comté (TCC) désigne les membres qui formeront le CA de la MRC. En plus de son rôle d’examen et de recommandation auprès de la TCC, ce comité a un pouvoir décisionnel sur certains aspects qui touche, entre autres, l’aménagement du territoire, les finances et les ressources humaines.

À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI

La MRC d’Abitibi est une organisation publique au service de ses 16 municipalités rurales, d’une ville et d’un territoire non organisé (TNO), regroupant près de 25 000 habitants. Selon l’article 8 de la *Loi sur l’organisation territoriale municipale*, la MRC dont le territoire comprend un TNO est présumée être, à moins que le contexte ne s’y oppose, une municipalité locale régie par le Code municipal du Québec à l’égard de ce territoire.

Sa mission est de desservir les municipalités de sa MRC au mieux des ressources humaines et matérielles à sa disposition dans un but de promotion et d’amélioration des conditions de vie générales de sa population tant d’un point de vue social, culturel, qu’environnemental.

Source : Caroline Thivierge
 Agente de communications
 MRC d’Abitibi
 819 732-5356, poste 211
caroline.thivierge@mrcabitibi.qc.ca